

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 11 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

### Absents excusés

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

### **OBJET : Tarifs pour la location du complexe sportif – Année 2024**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

→ fixe les tarifs de location d'une salle du complexe sportif de Celles-sur-Belle, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars
- 1 journée	251,00 €	426,00 €
- ½ journée	189,00 €	276,00 €

→ fixe le tarif pour la Maison Familiale Rurale (MFR) de Vitré à 1 530 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

### Absents excusés

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méлина a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

### OBJET : Tarifs location des salles des fêtes municipales – Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs des salles des fêtes municipales, comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

#### I – ASSOCIATION, PARTICULIERS ET ENTREPRISES DE LA COMMUNE :

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
1 – <u>SALLE DES FETES DE CELLES</u>		
Tarifs week-end	305 €	517 €
Tarif 1 jour en semaine	155 €	367 €
2 – <u>SALLE DES FETES DE VERRINES</u>		
Tarif week-end	177 €	357 €
Tarif 1 jour en semaine	86 €	266 €
3 – <u>SALLE DES FETES DE MONTIGNE</u>		
Tarif week-end	100 €	209 €
Tarif 1 jour en semaine	51 €	160 €
4- <u>SALLE DES FETES DE ST MEDARD</u>		
Tarif week-end	128 €	228 €
Tarif 1 jour en semaine	87 €	123 €

Caution pour nettoyage des salles : 300 €

Chèque de caution en cas de dégradations : 300 €

Vaisselle salle des fêtes de Saint-Médard : 25 €



**II – ASSOCIATIONS, PARTICULIERS ET ENTREPRISES NE RESIDANT PAS DANS LA COMMUNE**

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
1 – <u>SALLE DES FETES DE CELLES</u>		
Tarif week-end	568 €	780 €
Tarif 1 jour semaine	284 €	496 €
2 – <u>SALLE DES FETES DE VERRINES</u>		
Tarif week-end	571 €	751 €
Tarif 1 jour semaine	286 €	466 €
3 – <u>SALLE DES FETES DE MONTIGNE</u>		
Tarif week-end	329 €	438 €
Tarif 1 jour semaine	166 €	275 €
4 – <u>SALLE DES FETES DE SAINT-MEDARD</u>		
Tarif week-end	258 €	315 €
Tarif 1 jour semaine	174 €	210 €

Vaisselle salle des fêtes de Saint-Médard : 25 €

Caution pour nettoyage des salles : 300 €

Chèque de caution en cas de dégradations : 300 €

**III – LOCATION POUR ACTIVITÉS COMMERCIALES OU A BUT LUCRATIF**

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
1 – <u>SALLE DES FETES DE CELLES</u>		
½ journée	92 €	198 €
2 – <u>SALLE DES FETES DE VERRINES</u>		
½ journée	61 €	151 €
3 – <u>SALLE DES FETES DE MONTIGNE</u>		
½ journée	51 €	105 €
4 – <u>SALLE DES FETES DE ST MEDARD</u>		
½ journée	61 €	90 €

**IV - TARIF LOCATION SALLE DE REUNION DE LA SALLE DES FETES DE CELLES-SUR-BELLE.**

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
Salle avec tables et chaises	71 €	142 €

Gratuit pour les entreprises celloises et les réunions internes des associations celloises.

**V – CAS PARTICULIERS**

Toutes les salles sont mises gratuitement à disposition des associations communales, à leur demande, une fois par an pour leur assemblée générale et pour une manifestation.

Priorité sera donnée à l'antériorité de réservation auprès du secrétariat.

Le Maire pourra décider, à sa discrétion, d'appliquer la gratuité ou les tarifs de la commune à des associations, particuliers ou entreprises extérieures.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire  
Sylvie BRUNET




L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAUT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méлина a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

**OBJET** : Tarifs location salle des Jardins – Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

Particuliers, associations et entreprises de la commune :

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
Tarif week-end	64 €	187 €
Tarif 1 jour en semaine	41 €	164 €

Particuliers, associations et entreprises hors commune :

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
Tarif week-end	138 €	261 €
Tarif 1 jour en semaine	82 €	205 €

Caution et nettoyage :

Chèque de caution en cas de dégradations : 300 €

Chèque caution de nettoyage : 300 €

**CAS PARTICULIERS :**

Toutes les salles sont mises gratuitement à disposition des associations communales, à leur demande, une fois par an pour leur assemblée générale et pour une manifestation.

Priorité sera donnée à l'antériorité de réservation auprès du secrétariat.

Le Maire pourra décider, à sa discrétion, d'appliquer la gratuité ou le tarif « commune » à des associations, particuliers ou entreprises extérieures.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

Alain DOLBEAU



Le Maire,

Sylvie BRUNET





## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14/04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEau Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

**OBJET** : Tarifs de location de la salle de conférence Robert Dalban et de la salle d'exposition – Rue des Halles – Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

### ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES DE LA COMMUNE

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
Tarif 1 journée	265 €	445 €
Tarif ½ journée	169 €	278 €

### ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES EXTERIEURES

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
Tarif 1 journée	404 €	584 €
Tarif ½ journée	255 €	364 €

### MISE A DISPOSITION D'UN AGENT POUR UTILISATION DU VIDEOPROJECTEUR

½ journée 214 €

### EQUIPEMENTS :

Connexion Wifi : gratuit - Vidéo projecteur : inclus dans les tarifs ci-dessus.

### CAS PARTICULIERS :

Toutes les salles sont mises gratuitement à disposition des associations communales, à leur demande, une fois par an pour leur assemblée générale et pour une manifestation.

Priorité sera donnée à l'antériorité de réservation auprès du secrétariat.

Le Maire pourra décider, à sa discrétion, d'appliquer la gratuité ou le tarif des associations ou entreprises de la commune à des associations ou entreprises extérieures.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET





## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

### Absents excusés

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

### OBJET : Tarifs de location de l'Abbaye Royale – Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

#### I – ASSOCIATIONS, PARTICULIERS ET ENTREPRISES DE LA COMMUNE

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
Grande salle + salle à la cheminée + cuisine	600 €	780 €
Tarif jour supplémentaire :	300 €	480 €

#### II – ASSOCIATIONS, PARTICULIERS ET ENTREPRISES HORS COMMUNE

##### **Location week-end**

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
Grande salle + salle cheminée + cuisine	2 550 €	2 773 €
Tarif jour supplémentaire vendredi ou lundi	918 €	1 141 €

##### **Location en semaine**

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
Grande salle + salle cheminée + cuisine	1 326 €	1 508 €
Tarif jour supplémentaire	765 €	947 €

#### III – LOCATION VIN D'HONNEUR GRANDE SALLE

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
Tarif par jour	510 €	555 €



**IV – PARC DE L'ABBAYE POUR VIN D'HONNEUR**

Gratuit

**V – LOCATION DE LA CUISINE POUR CONFECTION DE REPAS**

Tarif par jour : 66 €

**VI – SALLE ATELIER 2ème ETAGE** (pour dispenser des formations ou stages payants organisés par les associations utilisatrices) :

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
Tarif par jour	37 €	82 €

**VII – TARIFS ASSOCIES POUR TOUT TYPE DE LOCATION (sauf séminaire d'entreprises)**

Caution pour le nettoyage : 500 €

Caution en cas de dégradations : 500 €

**VIII – CAS PARTICULIERS :**

Toutes les salles sont mises gratuitement à disposition des associations communales, à leur demande, une fois par an pour leur assemblée générale et pour une manifestation.

Priorité sera donnée à l'antériorité de réservation auprès du secrétariat.

Le Maire pourra décider, à sa discrétion, d'appliquer la gratuité ou le tarif des associations ou entreprises de la commune à des associations, particuliers ou entreprises extérieures.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU

Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16/04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEau Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

### **OBJET : Tarifs de location des chambres de l'Abbaye Royale – Année 2024**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs de location des chambres situées au 2<sup>ème</sup> étage de l'Abbaye Royale, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

Pour les scolaires, les centres de loisirs et les stagiaires (y compris adultes accompagnants) :

- |  |        |
|--|--------|
| - La nuit (par lit) :  | 9,00 € |
| - Le petit déjeuner :  | 4,00 € |
| - Forfait de nettoyage par jour et par personne (parties communes) : | 2,50 € |

Pour les adultes :

- |  |         |
|--|---------|
| - La nuit, petit déjeuner non compris                                | 65,00 € |
| Nuit supplémentaire :  | 35,00 € |
| - Petit déjeuner, par personne :                                     | 5,00 €  |
| - Forfait de nettoyage par jour et par personne (parties communes) : | 2,50 €  |

Pour les festivals et académies

- |   |         |
|---|---------|
| - Nuité et forfait ménage, par personne | 11,00 € |
| - A partir de 100 nuités                | 5,50 €  |
| - Petit déjeuner par personne           | 4,00 €  |

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET





**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 17 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROUX Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

**OBJET : Tarifs des accueils scolaires à l'Abbaye Royale – Année 2024**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs des accueils scolaires à l'Abbaye Royale, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 , comme suit :

Forfait par classe pour intervenant	90,00 €
Tous les ateliers par élève	5,00 €
Visite abbaye élève et intervenant	2,00€

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET


## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18/04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVault Laurent, BRETONNIER Pascal, DECron Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEau Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

### **Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

### **OBJET : Prix de vente des divers objets de l'Abbaye Royale – Année 2024**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 comme suit :

Top bag (sac)	4,00 €
Livret coloriage ABBATIA	2,50 €
Mug nom abbaye	5,00 €
Verre nom abbaye	4,00 €
Petite assiette	8,00 €
Plumier	9,50 €
Coffret luxe	9,50 €
Plumier et crayon bille	12,50 €
Roller bois	6,00 €
Crayon bille bois de rose	5,50 €
Crayon bille bois "éco"	5,50 €
Magnet (abbaye motos blasons)	4,00 €
Porte-clés métal (abbaye, motos, blasons)	4,00 €
Porte-clés bois	4,00 €
Ancienne carte postale	0,50 €
Carte postale	1,00 €
Crayon de bois Prestige	1,90 €
Crayon de couleur 4 couleurs	3,00 €
Pochette 12 crayons de couleurs	2,50 €
Crayon embout Pad	2,50 €



Crayon bic 4 couleurs	5,00 €
Porte-clés lampe	2,90 €
Porte-clés tournant	4,00 €
Mug Abbaye	6,50 €
Couteau camping	12,50 €
Couteau tire-bouchon	10,90 €
Couteau bricoleur	12,10 €
Magnet rectangulaire architecture	4,00 €
Magnet rectangle métal	4,00 €
Magnet glass rond	4,50 €
Dé à coudre collection	3,00 €
Tour de cou	2,00 €
Poster abécédaire	5,00 €
Coffret franklin soft touch - 03 gris	8,00 €
Stylo bambou touch	5,00 €
Bloc-notes classique	5,00 €
Bloc-notes bambou	5,00 €
Porte-clés ouvre bouteille	4,00 €
Eventail	8,00 €
Rubik's cube	16,00 €
Crazy Tower	7,00 €
Epée	8,00 €
Sac Bangalor	6,50 €
Parapluie	12,00 €
Livret abbaye royale	5,50 €
"se souvenir de Celles-sur-Belle"	4,95 €
Livre "Celles-sur-Belle et son canton"	18,00 €
Encore plus de devinette - Maryvonne Barillot	4,95 €
Le parlanjhe en vingt lecons - Maryvonne Barillot	4,95 €
Histoire de l'Abbaye de Celles-sur-Belle	54,77 €
Monographie de l'Abbaye	8,50 €
Coupelles	11,00 €
Photophores ronds petits	10,00 €
Tasse + soucoupe café	12,00 €
Porte cuillère	16,00 €
Mini pot - Porte pique	5,00 €
Mini carré	5,00 €
Bol à thé	8,00 €
Bol modelé simple	40,00 €
Coupelle modelée déco	25,00 €
Vase plaque	100,00 €
La blonde à Teurtous 33 cl	2,40 €
L'ortige - 33 cl	2,40 €
La Bellusine - 33 cl	2,40 €
La blonde à Teurtous - 75 cl	5,00 €
L'ortige - 75 cl	5,00 €
La Bellusine - 75 cl	5,00 €
Farci Poitevin 350g	6,00 €

Houmous du marais BIO	4,50 €
Pépéronade 180g	4,00 €
Caviar d'aubergines 180g	4,00 €
Légumes grillés 330g	6,00 €
Soupe d'orties 0,5l	4,00 €
Moutardes moelleuses estragon	5,50 €
Moutardes Poivre Maniguette	5,50 €
Poires vinaigre	7,50 €
Sauce Tzigane	5,50 €
Chutney de figues et gingembre	5,50 €
Confiture de coing	3,90 €
Confiture de figue	3,90 €
Gelée de thym citron	3,90 €
Pineau blanc	11,10 €
Pineau rouge	11,10 €
Eau plate 50cl	1,00 €
Eau gazeuse 50cl	1,50 €
Coca-cola 33 cl	1,50 €
Orangina 33 cl	1,50 €
Ice Tea 33 cl	1,50 €
Bougie bien être 80 g	8,50 €
Bougie bien être 190 g	20,50 €
Savon FressiMouss au lait de Chèvre, version nature	5,00 €
Savon FressiMouss au lait de Chèvre, version lavande	5,50 €
Savon FressiMouss au lait de Chèvre, version romarin	5,50 €
Savon FressiMouss au lait de Chèvre, version vanille coco	5,50 €
Savon FressiMouss au lait de Chèvre, version bord de mer	5,50 €
Savon Fressimouss Vegan Mandarine verte argile rouge	3,90 €
Savon FressiMouss Vegan romarin argile verte	3,90 €
Savon FressiMouss Vegan vanille coco argile brune	3,90 €
Savon FressiMouss Vegan menthe poivrée rhassoul	3,90 €
Savon FressiMouss Vegan bord de mer argile bleue	3,90 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU

Le Maire,  
Sylvie BRUNET





## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méлина a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

### **OBJET** : Tarif d'entrée dans le parc de l'Abbaye Royale – Année 2024

Compte tenu de la volonté de la municipalité de maintenir ouvert le parc de l'Abbaye Royale,


Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, maintient la gratuité de l'entrée du parc de l'Abbaye Royale pour l'ensemble des visiteurs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance

Alain DOLBEAU



Le Maire,

Sylvie BRUNET



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
N° 20 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méлина a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

**OBJET** : Abbaye Royale et musée motos – Tarifs des visites guidées – Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs des visites guidées de l'Abbaye Royale et du musée motos, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

Adulte abbaye+ abbatiale+ espace motos	10,00 €
Adulte espace motos	4,00 €
Enfant moins de 18 ans	gratuit
Groupes (à partir de 20 personnes) :	18 payantes pour 20 - Au-delà, 4 payantes par tranche de 5 personnes.
Carte abonnement : abbaye uniquement	4,00 €
CNI ou caution	56,00 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET





## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

### **Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

### **OBJET** : Tarifs pour tournage de film et utilisation du visuel de l'Abbaye Royale – Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs pour tournage de film et utilisation du visuel de l'Abbaye Royale, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

- Demi-journée de tournage : 412 €
- Journée de tournage : 633 €
- Deux jours de tournage : 1 047 €
- Utilisation du visuel de l'Abbaye Royale à des fins commerciales : 145 € HT.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance

Alain DOLBEAU



Le Maire,

Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 22/04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

### Absents excusés

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méлина a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

### **OBJET** : Eglise Verrines – Tarifs des visites de groupe – Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide que les visites guidées de l'église de Verrines-sous-Celles seront réalisées par groupes d'au moins 20 personnes,

- fixe le tarif appliqué pour ces visites de groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 comme suit :

Adulte	5,00 €
Enfants moins 18 ans	gratuit
Groupes à partir de 20 personnes	18 payantes pour 20 - au-delà, 4 payantes par tranche de 5 personnes

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET





## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 23 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

### Absents excusés

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méлина a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

### OBJET : Tarifs de location de matériel et reproduction clés - Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
- fixe les tarifs du matériel prêté, en fonction des disponibilités, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

Tables extérieures neuves, chaises, bancs	Gratuit pour tous avec chèque de caution de 100 €
Stands, tivolis	Gratuit pour les associations celloises et collectivités du secteur de Mellois en Poitou avec chèque caution de 1 000€
Barrières, grilles d'exposition	Gratuit pour les associations celloises et collectivités du secteur de Mellois en Poitou Pas de caution
Chauffeuses : l'unité	24 €
Reproduction clés pour toutes les salles	32 € la clé

Le matériel sera remis à l'utilisateur la veille de la manifestation et retourné le lendemain par l'emprunteur. En cas de retard, chaque jour de retard sera compté en supplément.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

### Absents excusés

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méлина a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

### **OBJET** : Tarifs de la bibliothèque municipale – Année 2024

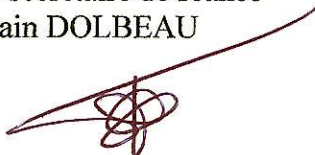
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs de la bibliothèque à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

- Adulte de la commune : 10 €
- Adulte hors commune : 15 €
- Etudiants et chômeurs de la commune ou hors commune : 5 €
- Assistantes maternelles sur présentation justificatif : gratuit
- Moins de 18 ans : gratuit.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET





**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
N° 25 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madem,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

**OBJET : Tarif - Droit de place – Année 2024**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe le tarif de droit de place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

- Forfait droit de place pour forains et outilleurs à 250 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 26 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROUX Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méлина a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

**OBJET** : Tarifs des concessions des cimetières communaux – Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs dans les cimetières communaux (Celles-sur-Belle, Montigné, Saint-Médard et Verrines-sous-Celles), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

- Concession :
  - 30 ans : 185 €
  - 50 ans : 310 €
  
- Columbarium :
  - 30 ans : 681 €
  - 50 ans : 1 113 €
  
- Cavernes
  - 30 ans : 324 €
  - 50 ans : 541 €
  
- Plaque jardin du souvenir (en inox) : 34 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET





## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 27 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROUX Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

### Absents excusés

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madem,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

### **OBJET : Tarifs des interventions assurées par les services techniques municipaux pour le compte de tiers – Année 2024**

Considérant que les services techniques municipaux interviennent fréquemment pour des actes de vandalisme (plantations espaces verts, panneaux arrachés ou détériorés, graffitis, dégradations diverses...), lors de sinistres (végétaux, murs, panneaux de signalisation détériorés),

Considérant que les services techniques municipaux interviennent pour le montage et le démontage de tribunes pour des spectacles à but lucratif (hors associations locales),

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les prix des interventions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

- Intervention d'un ouvrier : 51 € l'heure
- Immobilisation de véhicule : 38 € l'heure
- Intervention d'un engin motorisé avec chauffeur : 81 € l'heure
- Forfait de montage et démontage des tribunes : 1 172 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 28 /04.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROON Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Méline a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

**OBJET** : Tarifs pour le transport des motos anciennes – Année 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs pour le transport des motos anciennes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, comme suit :

Pour une distance de ville à ville :

- Forfait de 0 à 50 km : 129 €
- Forfait de 0 à 100 km : 204 €
- Forfait de 0 à 200 km : 275 €.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET





L'an deux mil vingt-trois, le quatre octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Celles-sur-Belle, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie de Celles-sur-Belle, sous la présidence de Madame le Maire de Celles-sur-Belle.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Quorum : 15

Conseillers présents : 22

Date de convocation : 28 septembre 2023

**Présents** : BRUNET Sylvie, COUSIN Sylvie, RAMBAUD Fabrice, CROMER Marie-Thérèse, DOLBEAU Alain, ROBIN Evelyne, ROBERT Bernard, FOUCHE Jean-Louis, DENIS Pascal, LEON-HENRI Aurélie, BODIN Dominique, GUERRY Sabrina, RIVAULT Laurent, BRETONNIER Pascal, DECROU Marie-Paule, LABARRE Eric, VETILLARD Gilles, GAZEAU Emmanuelle, PICARD Christian, BEDON Christine, BARRET Jean-Michel, GADEAU Chantal

**Absents excusés**

BERTHONNEAU Frédéric a donné pouvoir à BRUNET Sylvie

TALON Mélina a donné pouvoir à COUSIN Sylvie,

TURPAULT Caroline, BROUSSARD Raphaël, CHAMPIGNE Philippe, HICQUEBRANT Justine, DEMILLAC Madenn,

**Secrétaire de séance** : DOLBEAU Alain

**OBJET : Tarifs location des salles aux collectivités et entreprises – Année 2024**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de mettre à la disposition des entreprises et collectivités, syndicats de Mellois en Poitou et aux organismes auxquels elle adhère dont le siège est situé hors Mellois en Poitou
- pour des réunions en semaine,
- l'ensemble des salles de la commune,
- aux tarifs ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

	1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	1 <sup>er</sup> nov au 31 mars
Réunion en semaine toutes les salles	104 €	316 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance  
Alain DOLBEAU



Le Maire,  
Sylvie BRUNET

